

L'an deux mil quatorze le 29 juillet 2014 à 19h30,  
le Conseil Municipal de la commune de St Clément-sous-Valsonne, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Mme Sylvie MARTINEZ, Maire

Date de convocation:  
28/05/2014  
Date d'affichage  
11/06/2014

Etaient présents : Laurent ANDRE, Denis BRIDAY, Jean Luc CHATELARD, Christian DALIGAND, Céline DE SAINT JEAN, Jean-Paul DECOURD, Clément FUGIER, Philippe GILARDON, Christophe GOLLIARD, Aurélie JANCENELLE, Catherine MACIOCIA, Sylvie MARTINEZ, David PERREON, Patrick SONNERY , Jérémie ROCHE.

Excusés ayant donné pouvoir

<b>Nombre de conseillers</b>	
En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Pouvoir :	0

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Ayant obtenu la majorité des suffrages, madame DE SAINT JEAN et monsieur LAURENT ont été désignées pour remplir ces fonctions qu'elles ont acceptées.

Les comptes rendus des derniers conseils municipaux seront validés au conseil prochain

### **2 Présentation des demandes d'urbanisme**

1 déclaration préalable pour monsieur JUNET Michel à la maletière : fenêtre  
1 division de parcelle pour monsieur GRAVICHE au Soly construction

Précision : les PC ne seront plus instruits par les services de la DDT à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014

### **3 Demande de modification de l'ordre du jour**

Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter deux points  
une délibération pour la convention entre la COR pour l'adhésion au service mutualisé pour l'instruction des PC  
une délibération pour approuver le plan annuel avec le département  
Accord à l'unanimité des conseillers présents

### **4 Désignation d'un correspondant défense**

Catherine Maciocia propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité

**5 Achat de cimaises pour accrocher des cadres lors des expositions dans le salle des associations**

Montant environ 200 euros

**Accord à l'unanimité**

**6 Vote et délibération pour l'embauche de deux emplois d'avenir**

Après débat et des inquiétudes concernant l'efficacité et l'encadrement de ces deux jeunes un sur le poste voirie en renfort de l'agent titulaire et l'autre sur le poste cantine activités périscolaires

**Accord à la majorité**

1 abstention

14 pour

**7 Vote et délibération concernant une délibération modificative du budget assainissement**

Intervention de monsieur FUGIER Clément.

Après étude de la commission bâtiment et mise en concurrence de plusieurs entreprises selon les tableau joint en annexe ,

Compte tenu des délais d'intervention et de réalisation de ces travaux pendant la période estivale sans la présence des enfants et de la volonté des élus de finir ce projet

Monsieur Fugier demande au conseil municipal de valider les entreprises les moins disantes ( tableau joint )

Cout global estimé 24000 euros

**Accord à l'unanimité des conseillers présents.**

**6 Désignation des délégués communaux au Syndicat Rhodanien du Câble**

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir désigner deux délégués pour le SRDC un titulaire et un suppléant

Il est proposé monsieur CHATELARD Jean Luc comme titulaire et Patrick SONNERY comme suppléant

**Accord à l'unanimité des conseillers présents.**

**7 Désignation d'un correspondant de la commune auprès de la Mission locale à Tarare**

Madame le maire demande au conseil municipal d'approuver la candidature de madame Céline DE SAINT JEAN à ce poste

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

**8 Vote et délibération concernant les travaux du Parking dit COMFER**

Intervention de monsieur DECOURD Jean Paul

Après étude de la commission voirie et plusieurs visite sur le site

Compte tenu de la nécessaire homogénéité des travaux entre la rue des canuts relevant de l'intercommunalité COR et de la réalisation du parking

Attendu que ces deux chantiers doivent être traité conjointement par la même entreprise pour limiter les couts au maximum et être le plus efficace possible

Considérant que plusieurs entreprises ont été consultées

Compte tenu de la volonté des élus d'être le plus consensuels possible avec les riverains et leurs demandes et l'obligation de capter les eaux pluviales

Monsieur DECOURD Jean Paul demande au conseil municipal de valider l'entreprise la moins disante soit EIFFAGE TP

Cout global 48000 euros

+ 12000 euros (budget assainissement) Création et réaménagement du réseau d'eaux pluviales sous ces deux voiries

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

Monsieur Christophe GOLLIARD nous informe que le village de St Clément a osé s'inscrire au concours des Villages fleuris pour la première fois

Il voudrait par cette action inciter les villageois à concourir pour les maisons fleuries l'année prochaine

Mademoiselle Aurélie Jancenelle membre du Comité fleurissement informe que ce comité est ouvert à deux personnes non élus conformément à ce qui avait été annoncé afin d'impliquer au mieux les habitants ; les personnes intéressées doivent faire une demande écrite en mairie

**9 Vote et délibération concernant la composition de la Commission d'Appel d'Offre**

Madame MARTINEZ précise que la précédente délibération concernant la composition de la CAO est invalidée par le contrôle de Légalité car il y a un membre titulaire et un membre suppléant en trop

Monsieur Jean Luc Chatelard en tant que titulaire et madame DE SAINT JEAN Céline en tant que suppléante accepte de se retirer

Le conseil municipal oui l'exposé de Madame MARTINEZ et après en avoir délibéré :

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

**10 Vote et délibération concernant la demande de plan annuel d'aide par le département sur l'année 2014**

Intervention de monsieur Patrick SONNERY

Sur proposition de la commission finances

Considérant les délais impartis très courts pour définir les projets

Monsieur SONNERY Patrick fait part au conseil de la possibilité de monter avec le département un plan de subvention concernant l'année 2014 pour des travaux effectués et payés en 2014. (voir tableau joint)

Trois opérations ont été identifiées :

- a. Accessibilités des bâtiments communaux et notamment du Saint Clément 50 000 euros
- b. Restauration du patrimoine communal 30000 euros
- c. Voirie 50000 euros

La subvention du département peut s'élever jusqu'à 60% de la dépense réalisée.

**Accord à l'unanimité des conseillers présent**

Le conseil municipal oui l'exposé de Madame MARTINEZ et après en avoir délibéré :

ACCEPTE de solliciter la subvention du Département, et s'engage à exécuter les travaux

AUTORISE Madame MARTINEZ à signer toutes les pièces administratives et comptables s'y rapportant.

**11 Vote et délibération sur les rythmes scolaires**

Intervention de Catherine MACIOCIA

Après étude de la commission école et d'une large consultation auprès des parents d'élèves de l'équipe enseignante et du conseil d'école madame MACIOCIA propose de regrouper comme la loi le permet toutes les activités périscolaires le vendredi après-midi et d'entrer alors dans le dispositif dérogatoire de la réforme

Plusieurs types d'activités de qualité se profilent pour la rentrée et reste à finaliser deux activités par cycle

Boules échec musique poterie photo et autres

Accord à l'unanimité des conseillers présents

Madame MACIOCIA nous indique que deux personnes du village ont candidaté pour intégrer le groupe communication : madame Sandra Hupin et Pascaline Riviere et propose de valider leur candidature

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

## **12 Vote et délibération pour le recrutement d'un emploi d'avenir**

Après débat et demande de précisions ce point est reporté au prochain conseil en juillet

Le départ en retraite de l'agent technique titulaire est évoqué et donc son remplacement est à prévoir

## **13 Vote et délibération pour la validation du devis complémentaire Bureau d'étude OXYRIA**

Madame le maire informe que le bureau d'étude OXYRIA a présenté un devis complémentaire pour refaire un deuxième dossier LOI SUR L'EAU dans le cadre des travaux de la nouvelle STATION d'épuration

Compte tenu des normes de rejet dans le Soannan de plus en plus drastique le précédent dossier loi sur l'eau avait été refusé par les services de la police de l'eau

Pour obtenir l'accord de ce service pour le projet de Station madame le maire demande au conseil municipal d'approuver ce devis pour un montant de 2500 euros

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

## **14 Vote et délibération pour un avenant au contrat SATESE avec le Département**

Compte tenu de l'avancement du projet de la station d'épuration

Considérant le transfert envisagé de la compétence assainissement à la COR

Madame le maire propose de ne pas adhérer à ce contrat

**Accord à l'unanimité des conseillers présents**

## **15 Questions diverses**

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde à établir pour impliquer les nouveaux élus

Accord pour l'utilisation du city stade pour un concours interclasses le 14/06/2014

Compte tenu du problème des poubelles et des nuisances engendrées il sera établi un règlement pour l'utilisation du city stade

Accord pour l'installation de la scène pour la représentation de la troupe de théâtre la clémentine

Accord pour récupérer et stocker le pressoir de monsieur THOMAS

Date du prochain conseil municipal le 20 juin 2014 à 17h00

Madame le Maire lève la séance à 23h30